

Un Peuple - Un but - Une loi
MINISTRE DE L'INDUSTRIE ET
DES ENERGIES

Sénégal Emergent

APROSI

CUVE
EAU POTABLE
500m3

CUVE
INCENDIE

DID

📍 Plateforme Industrielle Internationale de Diamniadio
Arrondissement C Rue 31 x 32 Immeuble Administratif
1er étage

☎ (+221) 33 959 34 14 / 16
📠 Fax (+221) 33 867 79 59

✉ aprosi@aprosi.sn
🌐 www.aprosi.sn

DOMAINE INDUSTRIEL DE DIAMNIADIO -DID-

SOMMAIRE

PROMOTEUR DEVELOPPEUR	3
PRESENTATION APROSI	4
10 BONNES RAISONS D'INVESTIR DANS NOS SITES INDUSTRIELS	6
LE DOMAINE INDUSTRIEL DE DIAMNIADIO	7
1. DESCRIPTION	8
2. CADRE LEGISLATIF	9
3. SERVICES D'ACCOMPAGNEMENTS	10
4. EMPLACEMENT STRATEGIQUE & EXCELLENTE CONNECTIVITE	11
5. POINTS FORTS	12
6. AVANTAGES FISCAUX & DOUANIERS	13
7. OFFRES	14
8. CONDITIONS ADMINISTRATIVES & FINANCIERES	15
A. CONSTITUTION DU DOSSIER	15
B. CRITERES D'ELIGIBILITE	16
C. PROCEDURES ADMINISTRATIVES	17
D. PROCESSUS D'INSTALLATION	17
E. PROCEDURES FINANCIERES	18

PROMOTEUR DEVELOPPEUR

Raison sociale Agence d'Aménagement et de Promotion des Sites Industriels

Statut juridique Agence d'appui aux entreprises

Date de création Décret 2002-981

Directeur Général **Amadou GUEYE**

Siège social
Pôle Urbain de Diamniadio
PLATEFORME INDUSTRIELLE INTERNATIONALE
Immeuble Administratif 1^{er} étage

B.P 4112 Dakar (Sénégal)

Téléphone (221) 33 869 97 32

Fax (221) 33 867 99 59

Email contact@aprosi.sn
Contact

Sites Internet
www.aprosi.sn
www.gouv.sn
www.observatoiredeleconomie.com

Missions Principales

- ⇒ **AMENAGER** des sites d'accueil et des pôles économiques
- ⇒ **PROMOUVOIR** l'investissement privé et le développement industriel
- ⇒ **ASSURER** la bonne gestion et la maintenance des sites
- ⇒ **ACCOMPAGNER & ASSISTER** les entreprises

PRESENTATION

L'aménagement des espaces industriels s'insère dans le cadre des orientations et des actions initiées par le Gouvernement en vue de promouvoir le secteur industriel et d'assurer les conditions de son développement et de sa diversification du fait de l'importance du secteur dans l'Économie Sénégalaise.

C'est pour cela que l'Etat à crée par **Décret 2002-981 du 07 Octobre 2002 l'AGENCE D'AMENAGEMENT ET DE PROMOTION DES SITES INDUSTRIELS (APROSI)**.

Aujourd'hui cette agence considérée comme un des leviers d'actions de la politique industrielle a pour vocation d'accélérer et de promouvoir le développement du secteur industriel.

De tels objectifs nécessitent la mise en place de mécanismes destinés à doter le Sénégal d'un tissu industriel densifié, moderne, dynamique et compétitif, capable à la fois de satisfaire le marché local et le marché international.

Le **PROJET** qui est la référence des politiques économiques et sociales en 2024 consacre une place de choix au secteur industriel **pour un développement du tissu industriel basé sur la transformation de ce que nous produisons et la promotion de champions industriels locaux**.

Il s'agit notamment de la **restructuration du tissu industriel pour booster l'économie nationale**, de la mise en place du **Plan d'Accélération Industrielle du Sénégal (PAIS) 2024-2029** et de la **transformation des produits agricoles, forestiers, d'élevage et halieutiques** comme levier de promotion « du consommer local »

L'implantation de la Plateforme Industrielle à Diamniadio avec **une formule locative innovante et avantageuse** est une réponse à une forte préoccupation des investisseurs à la recherche d'un paquet complet leur permettant de s'installer en un temps record et tout en minimisant les couts :

APROSI, Créatrice de Richesse & génératrice d'Emplois

La réalisation de la **Plateforme Industrielle Internationale de Diamniadio- P2ID**- a été déléguée par **le Ministère de l'industrie et du Commerce** à l'APROSI.

C'est ainsi que l'Agence a entamé depuis le mois de Mai 2015, la construction de la **première phase de la P2ID, sur 13 ha**, entièrement financée par l'Etat du Sénégal à plus de **25 milliards FCFA**.

La seconde phase s'est développé sur **quarante (40) hectares** pour un coût de soixante (60) milliards FCFA et a été inaugurée le 05 décembre 2024 par le Président de la République du Sénégal.

De plus, pour asseoir sa compétitivité, la P2ID a été érigée en 2017 **Zone Économique Spéciale (ZES)** avec plusieurs avantages offerts aux investisseurs.

10 BONNES RAISONS D'INVESTIR DANS NOS SITES INDUSTRIELS

Une multitude de services sont mis en place progressivement, au fur et à mesure de la valorisation des sites industriels pour offrir à l'industrie sénégalaise un outil stratégique de croissance.

Les Domaines Industriels (DI) développés par L'APROSI sont conçus pour offrir des conditions optimales de compétitivité aux entreprises désireuses de s'y implanter et répondre à la demande des investisseurs en matière d'infrastructures et de services.

L'Agence a initié en collaboration avec l'état sénégalais, à partir de 2015, une offre foncière plus diversifiée : la création de **Plateformes Industrielles Intégrées (P2I)** entièrement équipée avec une formule locative longue durée innovante et avantageuse, évitant ainsi l'immobilisation de capitaux.

UNE OFFRE FONCIÈRE & IMMOBILIÈRE SUR MESURE ET COMPÉTITIVE SUR TOUS LES SITES

- Une connectivité logistique optimale
- Des terrains subventionnés viabilisés
- Des infrastructures aux normes internationales
- Des bâtiments clés en main, en vente ou/et location
- Des plateaux de bureaux modulables
- Une gamme riche et diversifiée de services de qualité
- Un guichet Unique administratif
- Des tarifs préférentiels sur les facteurs de production
- Des avantages fiscaux et douaniers
- Un cadre de vie agréable avec un environnement optimum...

- **Coût global estimé : ~ 150 milliards FCFA**
(228 millions d'euros)
 - **Public : ~ 04 milliards FCFA : phase 1 : 92 ha**
 - **Privé : ~ 02 milliards FCFA : phase 2 : 67 ha**
 - **Autres : 144 milliards FCFA**

- **Infrastructures :**
 - **Siège administratif : 01**
 - **Hangars préfabriqués: 15**
 - **Terrain viabilisé: 167 ha**
 - **Services utiles, Équipements modernes, Immeubles, Salle de sport, ...**

- **Entreprises installées depuis 2012 : 134**
 - **Services : 07**
 - **Industries* : 55**
 - **En cours d'installation : 110**
 - **Nombre d'industriels attendus : +150**

- **Création d'emplois :**
 - **En 2023 : 7 500**
 - **Emplois à terme : 25 000**

- **Autres :**
 - **Investissements captés (FCFA) : + de 140 milliards**

2. CADRE LEGISLATIF

Loi n° 2004-06 du 06 Février 2004

Les entreprises installées au sein des Domaines industriels jouissent, s'ils sont agréés du CODE DES INVESTISSEMENTS (www.investinsenegal.com).

10 ATOUTS DU DID

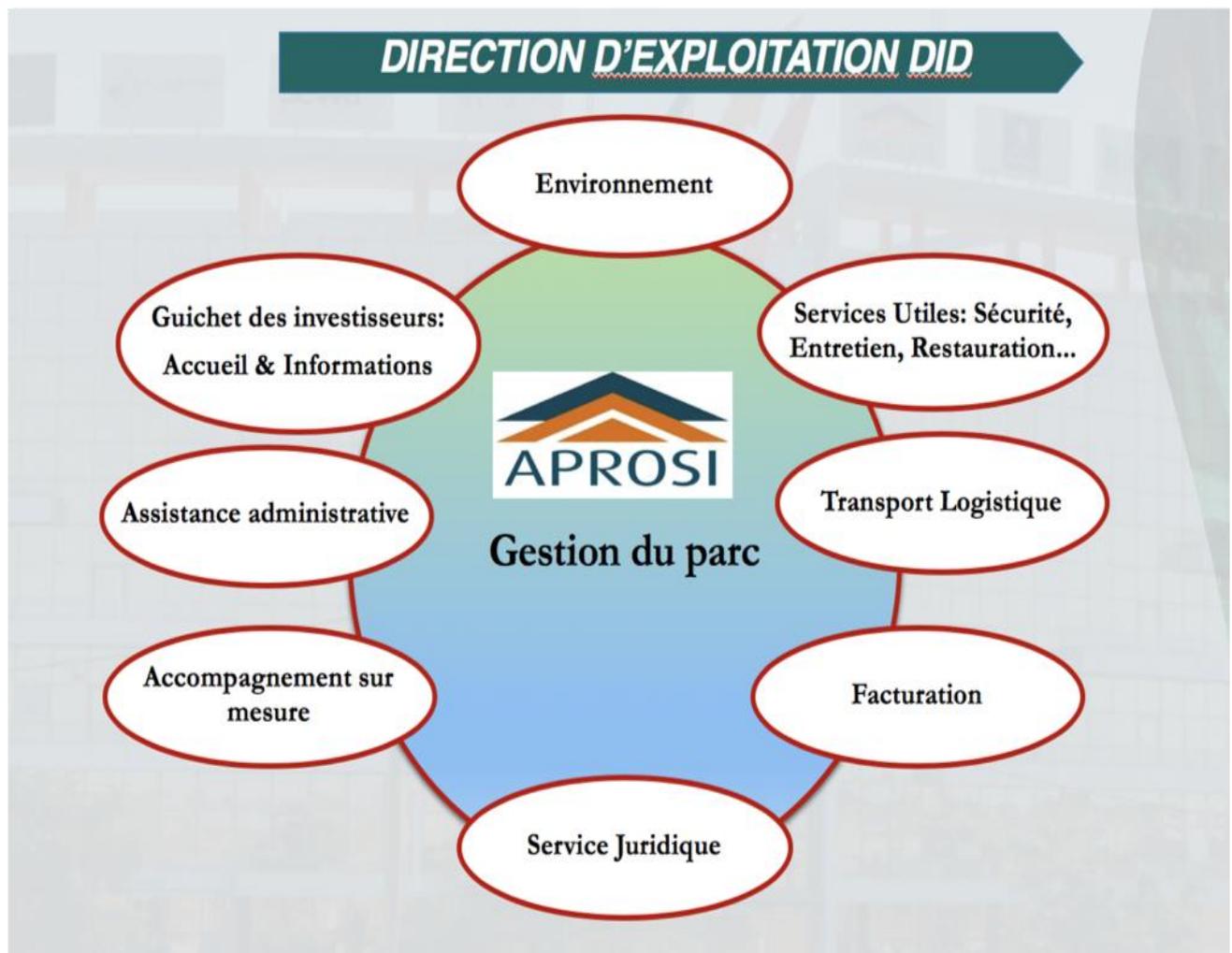
- ⇒ Un emplacement stratégique et une excellente connectivité
- ⇒ L'essentiel 24h/24
- ⇒ Un positionnement novateur
- ⇒ Une main d'œuvre compétitive
- ⇒ Un guichet Unique de Services (Direction d'Exploitation)
- ⇒ Un service d'assistance - conseil aux entreprises
- ⇒ Un accès au marché domestique
- ⇒ Un titre foncier
- ⇒ Un avenir sur

le domaine industriel bien aménagé et bien pensé, situé à quelques minutes du centre-ville, de l'aéroport, du port et ayant accès au chemin de fer (TER) sera l'endroit idéal pour réaliser des projets d'entreprises

PARTENAIRES

CSE	ONUDI	UDE	SENEAU	SENELEC
-----	-------	-----	--------	---------

3 SERVICES D'ACCOMPAGNEMENTS PERFORMANTS



4 EMPLACEMENT STRATEGIQUE &

EXCELLENTE CONNECTIVITE

- ⇒ Positionnement géographique stratégique : **Diamniadio**

- ⇒ Proximité infrastructures : Aéroport, Autoroutes, Chemin de fer, Ports, RN1...
 - 01 mn de la Gare du Train Express Régional « TER »
 - 05 mn de l'Autoroute à péage`
 - 05 mn de la RN 1
 - 05 mn des transports en commun
 - 05 mn du futur Port de SENDOU
 - 20 mn du Port autonome de Dakar
 - 25 mn de l'Aéroport International Blaise Diagne (AIBD)

- ⇒ Proximité Résidences : Sphères ministérielles, Cités SENEGINDIA, GETRAN, TEYLIUM...

- ⇒ Excellente connectivité :
 - 20 minutes du centre-ville de Dakar
 - 03 Heures des capitales européennes
 - 05 heures des capitales américaines

5 POINTS FORTS :

SERVICES PRATIQUES & EQUIPEMENTS DISPONIBLES

- ⇒ Alimentation en électricité et en eau de qualité 24h/24h, 7 jours sur 7
- ⇒ Infrastructures de dernière génération
- ⇒ Espaces & bâtiments fonctionnels
- ⇒ Éclairage performant & espaces verts
- ⇒ Microgrid Solaire
- ⇒ Réseau moderne de voiries de grande emprise : 3 km de 2X2 voies
- ⇒ Réseau d'eau potable : 2500 m³/jr
- ⇒ Réseau électrique MT/BT
- ⇒ Réseau anti-incendie
- ⇒ Réseau d'assainissement séparatif
- ⇒ Réseaux de Télécommunication accessible : téléphonie et fibres optiques
- ⇒ Réserve d'eau de 3500 m³ équipé de pompes
- ⇒ Recyclage des déchets
- ⇒ Station de traitement des eaux usées
- ⇒ Canal d'évacuation des eaux pluviales sur 1 km
- ⇒ Sécurité /Système de vidéo surveillance
- ⇒ Centre de services Intégrés : Guichet Unique, Banque, Assurances, Pharmacie, Station-service, Centre omnisports, Mix Energie, Centre commercial, Restauration , Résidence hôtelière...
- ⇒ Services utiles : Restauration collective, Salle multifonctionnelle, Ramassage des Ordures, Vestiaires, Lieux de culte...
- ⇒ Centre de santé et de Bien-être, Médecine du travail
- ⇒ Centre logistique de + de 3000 m²

6 AVANTAGES FISCAUX & DOUANIERS

Les entreprises installées au sein des Domaines industriels jouissent, s'ils sont agréés au code des investissements, des privilèges suivants :

Loi n° 2004-06 du 06 Février 2004 :

- ⇒ Droits et taxes à l'importation
- ⇒ Impôts et taxes intérieurs
- ⇒ Garantie de disponibilité en devises
- ⇒ Garantie de transfert des capitaux
- ⇒ Garantie d'accès aux matières premières
- ⇒ Égalité de traitement
- ⇒ Avantages accordés à l'investisseur pendant la phase de réalisation de l'investissement
- ⇒ Avantages accordés pendant la phase d'exploitation : fiscaux et autres
- ⇒ Réduction de 30% du bénéfice imposable pendant 5 ans et jusqu'à hauteur de 50% des investissements agréés (70% des investissements agréés si l'entreprise est hors de Dakar)...
- ⇒ VOIR www.investinsenegal.com

7 OFFRES

OFFRE DE SERVICES

- ⇒ Direction d'Exploitation
- ⇒ Service d'assistance Conseil
- ⇒ Formalités administratives
- ⇒ Accompagnement

OFFRE IMMOBILIERE SUR MESURE

- ⇒ Des bâtiments clés en main
- ⇒ Des terrains viabilisés en vente
- ⇒ Un droit réel sur le patrimoine immobilier
- ⇒ Agrément au Code des Investissements
- ⇒ Des Aires de jeux et de Loisirs

OFFRE FONCIERE COMPLETE

- ⇒ Equipements
- ⇒ Guichet Investisseur
- ⇒ Services utiles
- ⇒ Environnement Optimum
- ⇒ Services de Qualité
- ⇒ Tarifs préférentiels

OFFRE FISCALE & DOUANIÈRE

- ⇒ Exonérations douanières
- ⇒ Avantages fiscaux
- ⇒ Droits et taxes à l'exportation
- ⇒ Impôts et taxes intérieurs

8 CONDITIONS ADMINISTRATIVES, TECHNIQUES & FINANCIERES

A. Constitution du dossier

Nous précisons toutefois que l'attribution définitive sera conditionnée par une **demande d'affectation** matérialisée par le versement des **frais de dossiers de Réservation** et le **Versement des frais techniques d'Ouverture de dossier** après acceptation.

Cette option ferme sera aussi matérialisée par :

- ⇒ Le dépôt du Formulaire d'Évaluation
- ⇒ La notification officielle d'attribution de la Direction Générale
- ⇒ Le respect des délais d'installation /de construction
- ⇒ Le respect des cahiers des charges et du Règlement Intérieur
- ⇒ Le dépôt de l'Étude d'Impact Environnemental

Les documents administratifs du projet devront être joints avec le formulaire d'évaluation en trois (03) exemplaires :

- ⇒ Les statuts
- ⇒ le RC
- ⇒ le NINEA
- ⇒ Le business plan
- ⇒ Les modalités et preuves de financement
- ⇒ L'étude d'impact environnemental et social
- ⇒ Les travaux à réaliser
- ⇒ Le calendrier de réalisation des travaux
- ⇒ Une déclaration sur l'honneur
- ⇒ L'engagement à se conformer aux normes applicables en matière de protection de l'environnement, de santé et de sécurité en vigueur dans la zone

B Critères d'Éligibilité

Peut s'installer au Domaine Industriel toute entreprise industrielle de transformation à haut potentiel de valeur ajoutée et de croissance.

C Secteurs d'Activités

- ⇒ Industries Agro-Alimentaire
- ⇒ Industries chimiques & pharmaceutiques
- ⇒ Industries de Construction métallique
- ⇒ Confection/Textile/Habillement/Marochinerie
- ⇒ Bois/Transformation & Dérivés Bois (cartons papiers...)
- ⇒ Industries aéronautique
- ⇒ Industries automobile
- ⇒ Bâtiment /TP/Ingénierie
- ⇒ Fabrication de mobiliers et électroménager...
- ⇒ Mécanique industrielle/Métallurgie
- ⇒ Énergie/Froid Industriel
- ⇒ Transport/Transit/Distribution/Logistique...

D Processus d'installation

- ⇒ Renseignement de **la fiche d'identification** (questionnaire) en donnant le maximum d'informations sur l'entreprise et le projet (**activités, taille, historique, projet en cours, références, superficie sollicitée, emplois, impact environnemental...**)

- ⇒ Évaluation par le comité de sélection du promoteur

- ⇒ Signature acte de vente (obtention : durée maximum 03 mois)

- ⇒ Démarrage de l'installation : **si l'investisseur après acquisition du terrain ne respecte pas le délai d'installation prévu au bout de trente (30) jours, l'APROSI se réserve le droit de réaffecter le terrain**

F. Conditions financières

1. DEMANDE D’AFFECTATION DE TERRAINS NUS VIABILISES ADRESSEE AU DIRECTEUR GENERAL

2. FRAIS D’OUVERTURE DE DOSSIER (NON REMBOURSABLE) : **50 000 FCFA**
(76,22 €/ 90, 30 \$)

(Par espèces /chèque/ virement)

N*Compte : BICIS DID SN 010 11415 00060160005158

3. ACQUISITION *TERRAIN EN LOCATION VENTE / sur 03 ans (voir Direction Générale):*

COUTS DE VENTE :

♣ Terrains viabilisés : **25 000 FCFA** (38 €/ 45 \$ /m²)

4. COUTS DE GESTION ADDITIONNELS (voir cahier des charges)

Je déclare avoir lu les conditions administratives et financières

Signature

Nom & qualité :

COORDONNÉES CONTACTS UTILES

Directeur Général

Nom complet **Amadou GUEYE**
 Adresse-mail amadou.queye@aprosi.sn
 Téléphone -

Titre/fonction **Secrétaire général**

Nom complet **Bohoum SOW**
 Adresse-mail bohousow@aprosi.sn
 Téléphone -

Répondant 1

Titre/fonction **Directeur Plateforme P2ID**

Nom complet **Abiboulaye SAMB**
 Adresse-mail abiboulaye.samb@aprosi.sn
 Téléphone **+221 784357916**

Répondant 2

Titre/fonction **Directrice du Domaine DID**

Nom complet **Adjil Fatou Samb GNINGUE**
 Adresse-mail adjilfatou.samb@aprosi.sn
 Téléphone **+221 784357871**

Répondant 3

Titre/fonction **Directeur des Sites Régionaux**

Nom complet **Aly Fary NDIAYE**
 Email alyfary.ndiaye@aprosi.sn
 Téléphone **+221 77 740 00 04**

Répondant 4

Titre/fonction **Directrice Marketing & Communication**

Nom complet **Fatou Barry MBENGUE**
 Email - Téléphone fatoubarry.mbengue@aprosi.sn
+221 776770000

GUICHET INVESTISSEURS

Nom : **Mme Madjiguene NIANG**
 Fonction : **CHEF DE SERVICE**
 Email : madjiguene.niang@aprosi.sn
 Téléphone : **+221 77 634 86 10**

ACCUEIL- INFORMATIONS

Email : contact@aprosi.sn
 Téléphone : **+221 33 869 97 32**